

## Changement de disciplines en STI : Non au passage en force !

Après la création d'un CAPET unique, avec 4 options, correspondant aux spécialités de STI2D, ainsi que d'une agrégation avec 3 options, le ministère, par une note de juin 2012, impose aux collègues de STI d'abandonner leur discipline (42 actuellement) et de choisir parmi celles nouvellement créées.

La CGT-Éduc'action condamne fermement ce processus et demande son arrêt immédiat car il

- nie les qualifications des collègues et les oblige à choisir une discipline parfois très éloignée de celles-ci.,
  - se déroule dans une précipitation intolérable
- Lire et diffuser le [tract de la cgt sur les STI](#)

## Collège: les inégalités persistent!

La rentrée est l'occasion de faire un bilan de l'année précédente et le constat est alarmant: la reproduction sociale bat son plein dans notre système éducatif. Quelques chiffres:

- 83,3 % des élèves scolarisés en SEGPA sont des enfants d'ouvriers, d'employés et des sans-activité.
- Réussite au brevet 2012 : 84,8% mais...90,2% à Rennes, 81,1% à Créteil,

« Enfant d'ouvrier ouvrier tu sera » pourrait être la devise de notre ministère qui malgré ce constat ne semble pas enclin à revenir sur le socle commun qui devrait creuser ces inégalités plus fortement encore.

## Agissons contre la précarité

Malgré l'enthousiasme premier les interrogations sont nombreuses quant à l'application de la loi du 12 mars 2012 (CDisation, dispositif de titularisation, amélioration de la gestion des contractuels) qui ne saurait nous satisfaire, la CGT Educ'Action réclamant un plan de titularisation massif.

Retrouvez le point sur la loi sur notre site : <http://www.cgteducaix.ouvaton.org/spip.php?article842>

Remplissez la [fiche syndicale « Non-titulaires » à télécharger: http://www.cgteducaix.ouvaton.org/spip.php?article841.](#)

Nous sommes disponibles pour organiser dans vos établissements des heures syndicales spéciales non-titulaires. Prenez contact.

## Pour les panneaux syndicaux

- **Réformes** : parce qu'il est malheureusement toujours d'actualité : [le 4 pages ECLAIR](#)
- **Local**: [le communiqué du SDEN cgt 13 sur la rentrée chaude dans le département](#)

### Edito

#### Maintenant c'est quand?

La rentrée 2012 ne marque pas de rupture manifeste avec la politique du précédent gouvernement, si ce n'est sur la forme.

- D'une part les postes supplémentaires promis pour la rentrée 2013 devraient être absorbés par le passage des stagiaires à 9 heures.

- D'autre part le dispositif ECLAIR est maintenu

Aussi, entre autres, la CGT Educ'action exige

- Le rétablissement de tous les moyens perdus depuis 2002

- L'abandon du dispositif ECLAIR, de la

notion de socle commun, du Livret

Personnel de Compétences (LPC)

À lire: [tract de rentrée](#)

## Nos Carrières

La CAPA d'avancement d'échelon pour les certifiés aura lieu le 18 décembre, celles pour les CPE et pour les PEPS le 11 décembre.

La CCP d'avancement d'échelon des CDI et MA aura lieu le 4 décembre 2012.

**Pour le suivi de votre dossier, contactez les élus CGT**  
[sdencgt13@wanadoo.fr](mailto:sdencgt13@wanadoo.fr)

### Liens

- [derniers barèmes d'avancement](#)
- [Le « spécial rémunération 2012-2013 »](#)

Pour les collègues nouvellement arrivés dans l'académie, pensez à demander le **remboursement de vos frais de changement de résidence.**

## Un collège rénové

Contribution de la CGT Educ'action aux ateliers de la refondation de l'école

La CGT Educ'action estime que le collège comme l'école primaire ou le lycée correspond à un moment à part entière dans la scolarité. En ce sens, il correspond à un moment spécifique du développement des jeunes : ce n'est ni une « école primaire supérieure » ni un « petit lycée ».

Aujourd'hui la CGT Educ'action se félicite que le principe du collège unique soit réaffirmé, seulement le fait de maintenir un socle commun de connaissances et de compétences comme finalité du collège ne peut nous satisfaire et ce à différents titres :

Tout d'abord, nous sommes opposés au principe même d'un socle (avec son corollaire le Livret personnel de compétences) qui au lieu d'offrir une culture commune à tous ne permet au mieux qu'un maintien des inégalités par l'octroi d'un socle a minima

Ensuite, si on intègre le collège dans une école du socle, le risque est grand de voir sa spécificité disparaître. La CGT Educ'action ne se retrouverait pas dans un système scolaire qui définirait deux grands cycles : un premier « école + collège » et un deuxième parfois nommé « bac-3/bac +3 » qui regrouperait le lycée et la licence universitaire. La CGT Educ'action revendique une scolarité obligatoire de 3 à 18 ans : notre crainte serait grande de voir une école du socle correspondre à la scolarité obligatoire actuelle (16 ans)

On entend souvent dire que le collège est le maillon faible du système. Nous rappelons quand même que c'est aussi une question de moyens donnés aux établissements pour réussir une réelle démocratisation ainsi que la réussite pour toutes et tous du collège. Si on veut réellement donner une culture commune aux jeunes, il faut aussi se pencher sur les questions pédagogiques et la possibilité de réellement travailler en équipe. Aujourd'hui, il existe des centaines d'expériences d'enseignants dans les établissements, reposant souvent sur la bonne volonté et le bénévolat. Il s'agit maintenant pour le ministère d'en sortir ce qu'il y a de positif mais de ne pas s'en servir pour alourdir la charge de travail des enseignants. La concertation par exemple doit faire partie du temps de service des enseignants.

Enfin, pour nous, dans un cadre réaffirmé d'une scolarité en trois temps (école/collège/lycée), il s'agit d'améliorer les liaisons en amont et aval du collège. Pour la liaison CM2/6°, la bivalence ne peut constituer la seule piste à explorer. Pour la liaison collège/lycée, on ne pourra s'exonérer d'une réflexion sur l'orientation, notamment en fin de troisième.

## Mobilisation: Journée du 9 octobre

Le 9 octobre à Marseille la CGT Educ'Action était présente aux côtés des salariés du privé et du public pour défendre le travail : exigeons la création des emplois supprimés ces dernières années dans l'Education: **MAINTENANT !!!**

**Enseignants, AED, AVS, ATSS, NON-TITULAIRES :  
Syndiquez-vous, ensemble on fait- bloc !**

Nom .....Prénom.....  
Adresse.....  
Code postal.....Commune.....  
Etablissement.....Fonction.....  
Tel.....Mail.....

Bulletin à renvoyer/ recopier à : Cgt-Educ'action 13, 23 boulevard Nédelec, 13003 Marseille



Photo : Joël